

N° 61

# SÉNAT

1<sup>re</sup> SESSION ORDINAIRE DE 1961-1962

Annexe au procès-verbal de la 1<sup>re</sup> séance du 16 novembre 1961.

## AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission des Affaires culturelles (1), sur le projet de loi de finances pour 1962, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

TOME VI

Affaires culturelles.

**CINEMA. — THEATRES NATIONAUX**

Par M. Georges LAMOUSSE,

Sénateur.

(1) Cette commission est composée de : MM. Louis Gros, président ; Georges Lamousse, Vincent Delpuech, René Tinant, vice-présidents ; Robert Chevalier, Claudius Delorme, Mohamed Kamil, secrétaires ; Mohamed Saïd Abdellatif, Al Sid Cheikh Cheikh, Jean de Bagneux, Clément Balestra, Jacques Baumel, Mohamed Belabed, Mouâaouia Bencherif, Jacques Bordeneuve, Florian Bruyas, Ahmed Chabaraka, Georges Cogniot, Gérard Coppenrath, André Cornu, Mme Suzanne Crémieux, MM. Georges Dardel, René Dubois, Charles Durand, Hubert Durand, Jules Emaillé, Yves Estève, Jacques Faggianelli, Manuel Ferré, Charles Fruh, Roger Garaudy, Djilali Hakiki, Alfred Isautier, Louis Jung, Adrien Laplace, Jacques de Maupeou, Mohamed el Messaoud Mokrane, Claude Mont, Jean Noury, Paul Pauly, Henri Paumelle, Lucier Perdereau, Gustave Philippon, Georges Rougeron, François Schleiter, Paul Symphor, Edgar Tailhades, Maurice Vérillon, Etienne Viallanes, Jean-Louis Vigier, Paul Wach.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1<sup>re</sup> législ.) : 1436 et annexes, 1445 (annexes 2 et 3), 1471, 1473 et in-8° 331.

Sénat : 52 et 53 (tome III, annexe 2) (1961-1962).

Mesdames, Messieurs,

Votre Commission des Affaires culturelles m'a confié le soin de vous présenter ses observations sur deux secteurs particuliers du budget du Ministère des Affaires culturelles : le cinéma et les théâtres nationaux.

Pour chacun de ces domaines, votre Commission a examiné les problèmes les plus importants ou les plus urgents, laissant à la Commission des Finances l'examen du budget chapitre par chapitre.

Vous trouverez en annexe les renseignements complémentaires sur l'activité des théâtres lyriques et dramatiques au cours de la saison 1960-1961.

## CINEMA

Dans le secteur de la production cinématographique, qu'il s'agisse des films de long métrage ou des films de court métrage, le nombre de films tournés pendant les neuf premiers mois de l'année est sensiblement voisin de celui de la période correspondante de 1960. Ces résultats, somme toute satisfaisants, sont dus incontestablement à l'intervention heureuse du soutien financier pour la production de films.

Enfin, les industries techniques du cinéma, laboratoires, studios, auditorium, conservent un rythme de travail voisin de celui de l'année dernière et l'on peut espérer que là encore l'intervention du compte de soutien permettra à ces industries de se moderniser et de se maintenir sur le plan technique au niveau international indispensable.

Dans le domaine des studios, il apparaît absolument nécessaire d'éviter une surenchère de la part de la télévision et un accord profitable aux deux disciplines devrait aboutir.

De septembre 1960 à septembre 1961, l'action du Ministre d'Etat s'est poursuivie essentiellement dans trois directions :

- application du décret du 16 juin 1959 instituant le soutien à l'industrie cinématographique ;
- effort en vue de réduire la fiscalité exceptionnelle qui frappe l'activité cinématographique ;
- réorganisation du secteur d'Etat.

#### I. — SOUTIEN FINANCIER DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Au cours de la période considérée, la mise en place du nouveau régime institué par le décret du 16 juin 1959 s'est poursuivie. Des avances et des garanties de recettes ont été accordées à un certain nombre de films qui, sans l'appui de l'Etat, n'auraient sans doute pas été réalisés, soit parce qu'ils ne comportaient pas de vedettes, soit parce que les professionnels considéraient qu'ils ne pouvaient avoir une large audience. Les avances et garanties qui ont été données ont permis la production de films qui ont rencontré un succès certain auprès de la critique et qui ont obtenu les récompenses les plus hautes dans les différents festivals internationaux.

Ainsi à Venise, pendant deux années consécutives et contrairement à toutes les traditions politiques, la France a obtenu la plus haute récompense :

- en 1960, pour « Le Passage du Rhin » ;
- en 1961, pour « L'année dernière à Marienbad ».

Elle a également obtenu en 1960 des prix importants pour :

- « Un, Deux, Trois, Quatre » ;
- « Le Dialogue des Carmélites » ;
- « Le Voyage en Ballon ».

En 1961, elle a obtenu le Grand Prix de la ville de Venise pour :

- « Léon Morin Prêtre ».

En ce qui concerne les courts métrages, elle a également obtenu de nombreuses récompenses, tant en 1960 qu'en 1961.

A Berlin, en 1960 comme en 1961, elle a obtenu des prix tant pour les longs que pour les courts métrages.

A Moscou, en 1961, elle a obtenu le prix de la meilleure mise en scène.

A Cannes, elle a obtenu la Palme d'Or en 1961 pour le film :  
— « Une aussi longue absence ».

Le prix de l'interprétation féminine en 1960 et le Grand Prix des courts métrages en 1960 et 1961 pour les films :

- « Le Sourire » ;
- « La Petite Cuillère ».

Dans les manifestations d'une renommée internationale moins grande, elle a également obtenu de nombreuses distinctions.

Il convient de noter que ces films, qui étaient considérés par certains comme devant avoir une carrière commerciale de courte durée, ont également obtenu des succès financiers très notables.

Grâce au fonds de soutien, la politique de la diffusion de l'art cinématographique française a été accentuée soit par la présentation de films récents lors des Semaines de films français, soit par l'organisation des rétrospectives d'œuvres du répertoire classique détenues par la Cinémathèque Française.

## 2. — FISCALITÉ.

Dans la loi de finances de décembre 1960, un allégement fiscal a été obtenu grâce à une modification des paliers et des taux de l'impôt sur les spectacles ; préalablement et également sur la proposition du Ministre d'Etat, chargé des Affaires Culturelles, le droit de timbre avait été supprimé pour les places de cinéma inférieures à 2,50 nouveaux francs.

## 3. — RÉORGANISATION DU SECTEUR D'ÉTAT.

Les sociétés dont le capital était détenu par l'Etat depuis la Libération et dont l'activité était extrêmement ralentie ont été entièrement réorganisées.

Elles ont été dotées, en accord avec le Ministre des Finances, d'une nouvelle administration, de nouveaux moyens financiers. Dès maintenant, elles représentent un facteur d'équilibre dans l'industrie cinématographique et elles assurent aux professionnels une base solide tant pour l'exploitation de leurs films tant en France qu'à l'Etranger.

#### 4. — PLAN D'INVESTISSEMENT CONCERNANT LA CINÉMATÈQUE ET L'I. D. H. E. C.

Pour 1962 des crédits d'investissement de respectivement 900.000 et 3.500.000 NF ont été inscrits au bénéfice de ces deux organismes.

Dans une deuxième étape la Cinémathèque, l'I.D.H.E.C. et la Commission supérieure technique seront réorganisés sur les plans administratif et matériel.

Enfin, à l'occasion de la réforme administrative d'ensemble du cinéma, les crédits de fonctionnement de ces divers organismes, qui ont incontestablement un caractère d'intérêt général, feront l'objet d'une demande de crédits de fonctionnement qui seront inscrits au budget de l'Etat au titre du Ministère d'Etat chargé des Affaires Culturelles.

#### France Métropolitaine - 1961.

Tableau de la ventilation par régions cinématographiques des résultats d'exploitation enregistrés au cours du premier semestre 1961.

REGIONS	SPECTATEURS		RECETTES BRUTES		PRIX MOYEN de PLACE	
	Nombre de spectateurs (en millions).	Variation par rapport au 1 <sup>er</sup> semestre 1960 (en %).	Valeurs absolues (en millions de nouveaux francs).	Variation par rapport au 1 <sup>er</sup> semestre 1960 (en %).	Prix moyen de place.	Variation par rapport au 1 <sup>er</sup> semestre 1960 (en %).
France .....	160,5	— 6,47	308,93	— 0,72	1,92	+ 6,16
Paris .....	31,41	— 8,15	84,250	— 1,79	2,68	+ 6,92
Banlieue .....	14,23	— 8,00	23,336	+ 2,58	1,63	+ 11,50
G. R. P.....	27,63	— 4,60	47,605	— 0,02	1,72	+ 4,79
Bordeaux .....	17,30	— 6,97	31,258	— 2,40	1,30	+ 4,92
Lille .....	12,33	— 9,22	18,813	— 2,13	1,52	+ 7,82
Lyon .....	18,80	— 3,99	36,130	+ 0,71	1,92	+ 4,89
Marseille .....	24,05	— 7,08	44,221	— 2,87	1,83	+ 4,52
Strasbourg .....	9,56	— 4,82	14,990	+ 3,03	1,56	+ 8,25
Nancy .....	5,23	— 2,05	8,328	+ 6,71	1,59	+ 8,94

## Conclusions.

L'industrie cinématographique française se caractérise actuellement par la qualité de ses films.

Les films français donnent lieu à de nombreuses discussions et controverses passionnées. Il faut, toutefois, à ce sujet faire deux remarques importantes :

I. — Ce phénomène est le caractère de toute activité vivante et qui touche à des domaines aussi divers que le cinéma ;

II. — Dans les compétitions internationales et les festivals, le cinéma français remporte depuis plusieurs années les plus hautes récompenses.

On peut, évidemment, discuter le choix des jurys, on le discutera toujours, mais le résultat prouve que la qualité du film français est reconnue non seulement en France mais devant les audiences internationales.

Si nous pouvons nous réjouir des succès remportés par de nombreux films français primés ou non, il nous faut aussi reconnaître la diminution inquiétante de la fréquentation des salles de cinéma. Le nombre des spectateurs est passé de 371 millions en 1958 à 353,7 millions en 1959 et 352,6 millions en 1960. Cette désaffection est due à la concurrence de la télévision, qui apporte le spectacle à domicile, mais aussi à la diminution du pouvoir d'achat et à l'absence d'une politique d'ensemble de l'éducation populaire.

Si des efforts étaient poursuivis dans l'éducation du public, la fréquentation des salles de cinéma serait peut-être meilleure et plus équilibrée. Il serait également nécessaire d'alléger la fiscalité qui grève l'ensemble des spectacles cinématographiques. Un effort a été fait dans le domaine de la détaxation mais il est insuffisant pour rendre le prix des places accessible à toutes les bourses.

\*

\* \*

Rappelons, au sujet de l'Union Générale Cinématographique, la position traditionnelle de votre Commission qui était de conserver à l'Etat ce moyen incomparable pour orienter le cinéma français vers une production de qualité et pour faire équilibre entre les différents groupes d'intérêts en présence.

Votre Commission regrette que les services de production aient été abandonnés au profit de la distribution et de l'exploitation. Il semble qu'il y ait là une lacune dans la perspective de la politique nationale du cinéma français.

## THEATRES NATIONAUX

Le problème des théâtres nationaux tel qu'il se présente devant le Parlement revêt un double aspect :

1. — Il s'agit, tout d'abord, d'un *problème de crédits*. La plupart des critiques qui sont faites aux responsables de la gestion des théâtres tombent d'elles-mêmes du fait de l'insuffisance des crédits alloués pour accomplir leur difficile mission.

Rappelons, pour citer un exemple, que le montant des dépenses en personnel de la R. T. L. N. représente 86 % des crédits attribués. Il ne reste donc que 14 % pour les créations, ce qui est notoirement insuffisant.

Il faut ajouter à cela une autre question très importante, toujours posée, jamais résolue : celle de la faible rémunération des artistes. Ceux-ci ne sont manifestement pas payés comme ils devraient l'être. Il y a là un problème qui doit être résolu sous peine de voir nos meilleurs artistes partir pour d'autres pays.

2. — Le deuxième aspect du problème touche à la *décentralisation artistique*.

En effet, le terme de théâtres nationaux appliqué aux salles parisiennes n'est pas tout à fait impropre mais par tout à fait exact. Ils sont nationaux en ce sens que toute la population française peut y avoir accès et que, vis-à-vis de la population étrangère, ils représentent l'*Art français*... mais il est bien entendu que leur activité et leur rayonnement s'affaiblissent très vite, à mesure que l'on s'éloigne de Paris, jusqu'à devenir à peu près nuls en province.

Une solution consisterait à permettre à tous les Français, quel que soit leur lieu de résidence, d'assister à des spectacles de haute qualité. Pour atteindre ce but, on pourrait imaginer de couvrir le pays d'un réseau de salles nationales en leur assurant les crédits nécessaires pour leurs dépenses de personnel et de fonctionnement.

Ce projet est évidemment à très long terme pour être complètement réalisé. En attendant, il y aurait lieu de profiter au maximum de ce qui existe déjà et, en particulier, d'accorder aux municipalités qui font un effort considérable une aide qui ne soit pas dérisoire.

Cet aspect de la décentralisation artistique et lyrique fait l'objet de commentaires plus précis de la part de notre collègue Fruh, dans son rapport pour avis.

### R. T. L. N.

La Réunion des Théâtres lyriques nationaux, douée d'un budget autonome, est chargée de la gestion des deux salles de l'Opéra et de l'Opéra Comique.

La subvention allouée à la R. T. L. N., qui était de 1 milliard 443 millions d'anciens francs en 1958, est passée, en 1962, à 2 milliards 149 millions d'anciens francs, ce qui correspond à une augmentation de plus de 40 %. A ce sujet, rappelons que 86 % des crédits alloués sont absorbés par les dépenses de personnel et qu'il ne reste donc qu'une très modeste somme pour être affectée aux reprises et aux créations.

Quelles que soient les critiques que l'on puisse faire au sujet de la gestion ou du répertoire de l'Opéra, il peut être répondu que ce dernier fait toujours salle comble. Qu'il nous soit permis, cependant, de regretter l'insuffisance de créations et, vu la modicité des crédits, la mise en scène trop coûteuse de certaines reprises. Je veux ici faire allusion à Carmen qui a été arrachée au répertoire de l'Opéra-Comique.

L'existence même de cette deuxième salle est de plus en plus discutée car son budget est déficitaire et le public boude ses spectacles. Certains sont même allés jusqu'à envisager sa suppression, mais les Théâtres nationaux doivent-ils avoir un rôle culturel ou commercial ?

Votre Commission répond nettement : la mission culturelle de l'Opéra-Comique doit être poursuivie.

Pour remédier à la crise de l'Opéra-Comique, plusieurs suggestions ont été faites tant par la Commission « chargée d'étudier les réformes de nature à améliorer la gestion et le fonctionnement des



théâtres nationaux », présidée par le Conseil d'Etat Puget, que par la Commission de contrôle du Sénat, dont le rapport contient des suggestions sérieusement étudiées.

Parmi ces suggestions, les unes visent à séparer la gestion des deux salles en donnant à l'Opéra-Comique un statut de concession avec des charges précises, d'autres préconisent un transfert de la Salle Favart vers une autre salle plus vaste et mieux située.

Entre ces solutions, votre Commission ne prend pas partie mais demande au Ministre de bien vouloir les faire étudier sérieusement, chacune présentant des avantages et des inconvénients, dont il faut faire l'évaluation avant de prendre une décision.

\*  
\* \*

## THEATRES DRAMATIQUES

La *Comédie-Française* bénéficie d'un crédit de 5.335.000 NF accusant une augmentation de 705.000 NF sur l'an dernier. L'ajustement de la subvention est justifiée par la revalorisation des salaires et des retraites des personnels du théâtre.

Il en est de même pour le *Théâtre de France* dont la subvention est augmentée de 225.000 NF du fait de la revalorisation des salaires.

On a pu discuter de la décision prise par le Ministre de séparer la salle du Luxembourg de la salle Richelieu pour en faire le Théâtre de France. Il s'agit là d'une option de principe entre deux solutions différentes entre lesquelles il fallait choisir.

Soulignons, toutefois, que le système tel qu'il a été institué après l'éclatement des deux salles, fonctionne parfaitement et répond à la mission qui lui a été confiée. Félicitons au passage le Ministre d'Etat pour le climat d'harmonie et de confiance qui règne maintenant à la Comédie-Française.

Votre Commission tient à présenter encore deux observations qui ne sont ni nouvelles, ni originales, mais dont il serait souhaitable qu'il en fut tenu compte.

1° Les Comédiens français sont très peu payés et contraints, de ce fait, de rechercher des ressources complémentaires à l'extérieur. Il serait préférable de les payer davantage et de réserver à la Maison de Molière la totalité de leur talent et de leur activité ;

2° Il y aurait lieu de multiplier les tournées de la Comédie-Française en province, ce qui serait un pas vers la décentralisation dramatique tant souhaitée par nos provinces !

*Théâtre National Populaire* : M. Jean Vilar et ses collaborateurs s'acquittent de leur mission avec une compétence et une conscience auxquelles votre Commission rend hommage. Le problème essentiel qui se pose est encore un problème financier puisque ses crédits sont tout à fait modestes : 1.765.000 NF seulement.

Votre Commission souhaite que ses efforts soient encouragés afin de poursuivre l'œuvre commencée de promouvoir dans le pays une politique d'éducation populaire et, à l'étranger, une mission qui sert le rayonnement et le prestige de la France.

\*  
\* \*

Sous le bénéfice de ces observations, votre Commission des Affaires culturelles donne un avis favorable à l'adoption du texte soumis à votre approbation.

# ANNEXES

---

ANNEXE I

REUNION DES THEATRES LYRIQUES NATIONAUX

RAPPORT D'ACTIVITE POUR LA SAISON THEATRALE 1960-1961  
ET L'EXERCICE FINANCIER 1961 (situation provisoire).

1° Activité sur les scènes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

Pendant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 1960 au 30 septembre 1961, 221 représentations ont été données à l'Opéra et 278 à l'Opéra-Comique. Le nombre de représentations à l'Opéra eût été supérieur d'une dizaine sans la grève des choristes pendant 46 jours en février et mars 1961.

LISTE DES OUVRAGES REPRÉSENTÉS

OPERA

*Œuvres lyriques.*

Ouvrages.	Compositeurs.	Nombre de représentations.
Carmen.	Bizet.	33
Faust.	Gounod.	20
La Tosca.	Puccini.	16
Rigoletto.	Verdi.	15
La Traviata.	»	11
Le Roi David.	Honegger.	7
Othello.	Verdi.	6
Don Juan.	Mozart.	5
Lucia de Lammermoor.	Donizetti.	4
Fidelio.	Beethoven.	4
Samson et Dalila.	Saint-Saëns.	4
Les Indes galantes.	Rameau.	2
Aïda.	Verdi.	2
L'Heure espagnole.	Ravel.	1

*Œuvres chorégraphiques.*

Ouvrages.	Compositeurs.	Nombre de représentations.
Le Lac des Cygnes.	Tchaïkowsky.	39
Le Palais de Cristal.	Bizet.	10
Giselle.	Adam.	9
Suite en Blanc.	Lalo.	9
Pas de Dieux.	Gerschwin.	8
Les Sylphides.	Chopin.	7
Symphonie.	Gounod.	7
L'Oiseau de Feu.	Strawinsky.	6
Les Noces fantastiques.	Delannoy.	6
Chemin de Lumière.	Auric.	5
Soir de Fête.	Delibes.	4
Daphnis et Chloé.	Ravel.	3
Qarrtsiluni.	Riisager.	3
La Symphonie fantastique.	Berlioz.	3
Etudes.	Czerni - Riisager.	3

*Activité symphonique.*

Lors de la grève précitée des artistes des chœurs du Théâtre National de l'Opéra, l'Administration a organisé sur la scène du Palais Garnier d'une part des représentations de ballets, d'autre part des concerts symphoniques avec la participation d'artistes du chant. Le nombre de ces concerts a été de 9 dans la période allant du 24 février au 25 mars.

Il y a lieu de noter en particulier les concerts des :

- 24 février, consacré à Berlioz ;
- 27 février, consacré à Verdi ;
- 3 mars, consacré à Wagner ;
- 10 mars, consacré à Beethoven ;
- 17 mars, consacré à Wagner.

Les autres concerts ayant permis de présenter des extraits d'ouvrages lyriques de Saint-Saëns, Gounod, Verdi, Beethoven, Massenet, Wagner, Mozart, Gluck, Berlioz, Lalo et Ravel.

D'autre part, un concert pour la commémoration du centenaire de la naissance de Gustave Charpentier a eu lieu à l'Opéra le 30 novembre 1960.

**OPERA - COMIQUE**

*Œuvres lyriques.*

Ouvrages.	Compositeurs.	Nombre de représentations.
La Bohème.	Puccini.	30
Les Noces de Jeannette.	Massé.	30
Madame Butterfly.	Puccini.	27
Le Barbier de Séville.	Rossini.	26
Les Pêcheurs de Perles.	Bizet.	24
La Locandiera.	Thiriet.	24
Paillasse.	Léoncavallo.	20
Lakmé.	Delibes.	20
Cavalleria Rusticana.	Mascagni.	17
La Belle de Paris.	Van Parys.	16
Mireille.	Gounod.	13
Vol de Nuit.	Dallapiccola.	13
Dolorès.	Jolivet.	11
Les Adieux.	Landowsky.	10
Werther.	Massenet.	9
Orphée.	Gluck.	9
Le Roi l'a dit.	Delibes.	8
Mignon.	Thomas.	5
Eugène Onéguine.	Tchaïkowsky.	5
La Voix humaine.	Poulenc.	3
Le Château de Barbe-Bleue.	Bartok.	2

*Œuvres chorégraphiques.*

Ouvrages.	Compositeurs.	Nombre de représentations.
Isoline.	Messenger.	25
Pas de Quatre.	Pugni.	16
Fête arlésienne.	Bizet.	10
Le Beau Danube.	Strauss.	8
Concerto.	Jolivet.	7
Alborada del Gracioso.	Ravel.	6
Sinfonietta.	Roussel.	6
Pelléas et Mélisande.	Fauré.	6
Studio 60.	Bergmann.	5
Don Quichotte.	Minkus.	4
Pas de Trois.	Meyerbeer.	4
Commedia Dell'arte.	Sancan.	3
Combat.	Banfield.	2
Capriccio espagnol.	Rimsky-Korsakov.	2
Symphonie inachevée.	Schubert.	2
Préludes.	Chopin.	2
Marines.	Jolivet.	4
La Clef des Songes.	E. Barraine.	1
La Peau de Chagrin.	Séménoff.	1
Pas et Lignes.	Debussy.	1
Les Baladins.	Strawinsky.	1

Ouvrage symphonique exécuté par l'orchestre au cours de représentations :

« *Masques et Bergamasques* » de Gabriel Fauré.

*Education musicale.*

Trois représentations à tarif réduit ont été données à l'Opéra au profit des Jeunesses Musicales de France et une à l'Opéra-Comique. En outre, des facilités sont accordées à chaque représentation pour les membres de cette association. D'autre part une expérience a été entreprise au Théâtre National de l'Opéra-Comique en vue de faire bénéficier d'un tarif réduit les membres de certaines associations culturelles.

Les conditions d'octroi de ces entrées à tarif réduit sont strictement réglementées (nombre limité, réserve obligatoire avant l'ouverture de la location).

*Représentations de gala.*

13 octobre 1960 : soirée en l'honneur des Souverains de Thaïlande.

28 octobre 1960 : soirée en l'honneur du Président de la République malgache.

25 mai 1961 : soirée en l'honneur des Souverains belges.

1<sup>er</sup> juin 1961 : gala H. E. C.

9 juin 1961 : soirée en l'honneur du Président de la République de Côte-d'Ivoire.

21 juin 1961 : soirée en l'honneur du Président de la République fédérale d'Allemagne.

D'autre part, l'Opéra-Comique a donné deux représentations à Versailles, l'une le 26 mai 1961 (*Orphée*) en l'honneur des Souverains belges, l'autre le 1<sup>er</sup> juin 1961 (soirée de ballets) en l'honneur du Président des Etats-Unis d'Amérique.

*Participations étrangères.*

A titre exceptionnel, la R. T. L. N. a fait appel au concours d'artistes étrangers, ce qui a permis au public français d'avoir un aperçu de l'activité lyrique et chorégraphique à l'étranger.

*Participations individuelles :*

Mme Grace Bumbry, qui a prêté son concours à des représentations de *Carmen* à l'Opéra.

Mme Stich Randall, interprète de Donna Anna de *Don Juan* à l'Opéra.

Mme Sutherland, qui a chanté *Lucia di Lammermoor* à l'Opéra.

M. Gedda, qui fut engagé pour des représentations de *Rigoletto* et *Faust* à l'Opéra et de *Mme Butterfly* à l'Opéra-Comique.

M. Beirer, qui a interprété *Othello* à l'Opéra.

D'autre part, Mlle Plessetskaya et M. Fadeetchev, danseurs étoiles du Théâtre Bolchoï de Moscou, ont interprété *Le Lac des Cygnes* de Tchaïkowsky dans la chorégraphie que M. Bourmesster a établie pour l'Opéra.

*Participations collectives :*

Dans le cadre des accords culturels franco-soviétiques, le Théâtre Kirov de Léninegrad a donné une série de douze représentations de ballets dans la période allant du 16 au 30 mai 1961. Ces spectacles ont connu un très gros succès. Ils ont permis au public français, après la venue du ballet du Théâtre Bolchoï en 1958, d'apprécier la valeur des deux plus grandes troupes de ballets soviétiques classiques.

**2° Activités extérieures (Tournées).**

a) Déplacement du Corps de Ballet de l'Opéra à Monte-Carlo.

Quatre représentations données les 30 et 31 décembre 1960 et les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 1961 ;

b) Chorégie d'Orange.

Deux représentations données au Théâtre Antique les 30 et 31 juillet.

c) Déplacement du Corps de Ballet de l'Opéra-Comique et d'étoiles de l'Opéra à Besançon.

Deux représentations les 10 et 11 septembre 1961.

**3° Créations et reprises.**

OPERA

a) CRÉATIONS

*Lyrique.*

*Le Roi David.* — 21 octobre 1960.

Musique d'Arthur Honegger ;

Mise en scène de Maurice Sarrazin ;

Chorégraphie de Janine Charrat ;

Costumes et décors de Maurice Mélat.

*Chorégraphique.*

*Le Lac des Cygnes.* — 21 décembre 1960.

Musique de Tchaïkowsky ;

Chorégraphie de Vladimir Bourmeister ;

Décors et costumes de Dimitri Bouchène.

b) REPRISES

Lyriques.

*Don Juan.* — 23 novembre 1960.

Musique de Mozart ;  
Mise en scène de José Beckmans ;  
Décors et costumes de Jacques Marillier.

*Les Indes Galantes.* — 29 septembre 1961.

Musique de Rameau ;  
Mise en scène de Maurice Lehmann ;  
Décors et costumes de MM. Arbus, Jacques-Dupont, Wachevitch, Carzou,  
Fost, Moulène, Chapelain-Midi.

OPERA-COMIQUE

a) CRÉATIONS

Lyriques.

*Les Adieux.* — 7 octobre 1960.

Musique de Marcel Landowsky ;  
Mise en scène de Marcel Lamy ;  
Décor de Yvon Henry.

*Vol de Nuit.* — 7 octobre 1960.

Musique de Luigi Dallapiccola ;  
Mise en scène de Jean Mercure ;  
Décor de Douking.

*La Locandiera.* — 27 octobre 1960.

Musique de Maurice Thiriet ;  
Mise en scène de Jacques Charon ;  
Décors et costumes d'André Levasseur.

*Dolorès.* — 18 janvier 1961.

Musique d'André Jolivet ;  
Mise en scène de Louis Erlo ;  
Décor et costumes d'Yves Brayer.

*La Belle de Paris.* — 9 février 1961.

Musique de Georges Van Parys ;  
Mise en scène et chorégraphie de Jean-Jacques Etcheverry.

Chorégraphique.

*Marines.* — 17 mars 1961.

Musique d'André Jolivet ;  
Chorégraphie de Georges Skibine ;  
Décors et costumes de Bernard Daydé.

b) REPRISES

Lyriques.

*Les Noces de Jeannette.* — 27 octobre 1960.

Musique de Victor Massé ;  
Mise en scène de Robert Manuel ;  
Décor et costumes de Raymond Peynet.

*Lakmé.* — 29 décembre 1961.

Musique de Léo Delibes ;  
Mise en scène de J.-J. Brothier.

*Le Roi l'a dit.* — 3 mars 1961.

Musique de Léo Delibes ;  
Décors de Claude Perrier ;  
Costumes de Raymond Fost ;  
Mise en scène de Roger Lalande.



En ce qui concerne l'Opéra, le plan initialement prévu a été bouleversé en cours de saison par suite de conflits sociaux, notamment les grèves précitées des artistes des chœurs.

C'est ainsi que la reprise des *Troyens* de Berlioz, dans une mise en scène de Mme Wallmann, prévue pour le 17 février, a dû être renvoyée à une date ultérieure (elle devrait avoir lieu en principe le 17 novembre), de même que la reprise de *Médée* de Cherubini, prévue pour le mois de mai 1961, a été reportée pour le motif précité et par suite d'une grave maladie du metteur en scène, M. Beckmans.

#### 4° Recettes des spectacles.

Leur montant pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 1960 au 30 septembre 1961 est de 4.685.411 NF à l'Opéra, et de 1.208.949 NF à l'Opéra-Comique, soit un total de 5.900.000 NF environ.

Cette somme supérieure aux prévisions de recettes de l'exercice 1960 (5.700.000 NF) est inférieure aux prévisions de recettes de l'exercice courant (6.100.000 NF), mais compte tenu de l'augmentation du prix des places à partir du 1<sup>er</sup> juin, le léger retard qui apparaît sur la saison 1960-1961 devrait être rattrapé en fin d'exercice 1961.

La recette moyenne par représentation est de 21.200 NF à l'Opéra, et de 4.348 NF à l'Opéra-Comique.

Le nombre de spectateurs payants venus à l'Opéra entre le 1<sup>er</sup> octobre 1960 et le 30 septembre 1961 s'élève à 315.291, soit une moyenne de 1.426 par représentation sur un maximum de 1.983 places offertes à la vente. A l'Opéra-Comique le nombre de spectateurs est de 157.931, soit une moyenne de 560 par représentation sur un total de 1.379 places offertes à la vente.

Les prix des places (maximum-minimum) sont à l'heure actuelle fixés ainsi qu'il suit :

#### OPERA

Nature du spectacle.	Prix minimum.	Prix maximum (orchestre).
Représentation normale ( <i>Rigoletto, La Traviata, etc.</i> ) .....	4 NF.	21,50 NF.
Spectacles de ballets ( <i>Faust, Carmen, Les Indes galantes</i> ) .....	5 NF.	25 NF.

#### OPERA-COMIQUE

Prix minimum.....	3 NF.
Prix maximum.....	15 NF.

#### 5° Situation financière.

Exposer la situation financière de la R. T. L. N. en ce début de saison 1961-1962 est une tâche ardue en raison des hypothèques posées par les salaires et la nouvelle convention collective de travail en cours de discussion. La simple reproduction des chiffres de la comptabilité ne permettrait pas au lecteur, même averti, de se faire une opinion exacte sur cette situation dont les données sont particulièrement complexes cette année.

La subvention pour l'exercice 1961 fut initialement fixée à 18.040.000 NF. Sur cette base le projet de budget initial comportait en recettes et en dépenses un total de 23.948.500 NF.

*Recettes :*

Subvention .....	18.040.000	
Ressources propres.....	5.908.500	(dont 5.600.000 NF pour les recettes des spectacles).
	<hr/>	
Total .....	23.948.500	
	<hr/> <hr/>	

*Dépenses :*

Salaires .....	15.710.000
Charges sociales et fiscales..	4.463.000
Mise en scène.....	1.980.000
Matériel .....	1.330.000
Publicité .....	300.000
Divers .....	165.500
	<hr/>
Total .....	23.948.500

Or d'importantes dépenses nouvelles obligatoires sont apparues en fin d'exercice 1960 et en cours d'année 1961 : relèvements successifs du maximum de salaire mensuel assujéti au paiement des cotisations de sécurité sociale (550 à 559 NF le 1<sup>er</sup> juillet 1960, 559 à 600 NF le 1<sup>er</sup> janvier 1961, 600 à 700 NF le 1<sup>er</sup> avril 1961), augmentation de 100 % de la prime de transport à partir du 1<sup>er</sup> août 1960, etc.

En outre les salaires ont été révisés et devraient normalement évoluer dans les conditions suivantes :

1° Une augmentation devait déjà être allouée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1960. Le taux de cette augmentation était de 14 % pour les salaires égaux ou inférieurs à 560 NF par mois. En ce qui concernait les membres du personnel dont le salaire était supérieur à 560 NF par mois, une augmentation de 14 % avait été appliquée sur la tranche de salaire allant jusqu'à 560 NF et une augmentation de 4 % pour la partie du salaire excédant 560 NF ;

2° A la date du 1<sup>er</sup> décembre 1960 l'augmentation de 14 % a été généralisée et ce rétablissement de la hiérarchie a été complété par l'octroi d'une nouvelle augmentation générale de 5 % ;

3° De surcroît il a été prévu que le taux de cette augmentation de 5 % serait porté à 7 1/2 % le 1<sup>er</sup> avril 1961, 10 % le 1<sup>er</sup> juillet 1961, 12 1/2 % le 1<sup>er</sup> décembre 1961 et 15 % le 1<sup>er</sup> janvier 1962. Toutefois l'application de ces quatre derniers paliers (7 1/2, 10, 12 1/2, 15) est subordonnée, aux termes d'un protocole conclu avec les syndicats et valable jusqu'au 31 décembre 1961, à la signature d'une nouvelle convention collective de travail.

La discussion de ce document (dispositions générales et annexes particulières) est en cours.

Dans l'hypothèse que cette discussion aboutira, les prévisions budgétaires de la R. T. L. N. ont été remaniées ainsi qu'il suit pour l'exercice 1961.

Les dépenses supplémentaires consécutives à l'augmentation des salaires et des charges sociales ont été évaluées à 3 millions de nouveaux francs. Il a été décidé que la subvention serait majorée de 2.200.000 NF, passant ainsi à un montant de 20.240.000 NF, que les prévisions de recettes seraient majorées de 500.000 NF dans le cadre d'une majoration du prix des places appliquée à partir du 1<sup>er</sup> juin 1961 et que pour le solde de 300.000 NF (3.000.000 — [2.200.000 + 500.000] = 300.000) l'Administration de la R. T. L. N. devrait faire des économies.

Les nouvelles prévisions budgétaires de l'exercice 1961 ont, par conséquence, été chiffrées comme il suit :

*Recettes :*

Subvention .....	20.240.000	
Ressources propres.....	6.351.000	(dont 6.100.000 NF pour les seules recettes des spectacles).
<b>Total .....</b>	<b>26.591.000</b>	

*Dépenses :*

Salaires .....	17.610.000
Charges sociales et fiscales..	5.083.000
Mise en scène.....	2.150.000
Matériel .....	1.340.000
Publicité .....	300.000
Divers .....	108.000
<b>Total .....</b>	<b>26.591.000</b>

La situation au 31 octobre 1961 fait ressortir que les prévisions de recettes malgré leur montant extrêmement élevé seront, sauf événement exceptionnel, réalisées en fin d'année, notamment pour les recettes des spectacles d'un montant de 6.100.000 NF. Le montant global de celles-ci pour l'Opéra et l'Opéra-Comique était au 31 octobre 1961 de 5.100.000 NF environ.

En ce qui concerne les dépenses réelles, leur montant global au 31 octobre, 18.064.618 NF (pour 9 mois) fait théoriquement ressortir un total de :

$$\frac{18.064.618 \times 4}{3} = 24.086.157 \text{ NF}$$

pour l'exercice, largement inférieur au chiffre global précité de 26.591.000 NF.

Mais cette différence sera résorbée si l'on applique le plan susvisé d'augmentation des salaires dont seule la première partie est actuellement en vigueur, les tranches des 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre étant réservées jusqu'à la signature de la convention collective.

On peut donc considérer que les recettes et les dépenses réelles de l'exercice 1961 seront à peu de chose près conformes aux prévisions budgétaires s'il n'y a pas d'ici le 31 décembre d'incident susceptible de compromettre les recettes et si l'aboutissement des conventions collectives permet l'application du plan de revalorisation des salaires ci-dessus décrit.

**6° Situation de trésorerie des théâtres lyriques nationaux.**

Elle est exceptionnellement satisfaisante du fait que l'établissement bénéficie déjà du complément de crédits (2.200.000 NF) alloués pour couvrir notamment l'augmentation des salaires alors qu'en fait ces augmentations ne sont que partiellement appliquées.

Il va de soi que les crédits dont il s'agit ne sauraient être utilisés à d'autres fins même si, en définitive, un échec de la discussion des conventions collectives entraînerait le retrait des promesses faites sous réserve.

**7° Projets financiers et artistiques.**

L'Administrateur de la R. T. L. N. a transmis aux Autorités de Tutelle au début d'août 1961 un projet de budget pour l'exercice 1962 dans lequel la subvention de l'Etat était fixée à 22.790.000 NF.

Ce projet avait été étudié avec beaucoup d'attention et il reflétait l'état réel des besoins de la R. T. L. N. compte tenu des charges nouvelles auxquelles cet établissement doit faire face, notamment en matière de salaires.

Le montant des recettes des spectacles y était inscrit pour une somme de 6.600.000 NF qui représente une évaluation extrêmement optimiste et qui avait été prévue par un extrême souci de réduire dans toute la mesure du possible le taux de la subvention.

Le montant des crédits de mise en scène avait été porté à 3.000.000 de NF, ce qui correspond à une évaluation extrêmement raisonnable si l'on considère que la création d'un ouvrage important à l'Opéra revient à 500.000 NF environ et que dans les dépenses de mise en scène sont comprises toutes les charges d'entretien du répertoire, les locations de matériels musicaux, d'instruments de musique, la fourniture de chaussons aux danseuses, etc.

Or, après discussion entre le département des Affaires culturelles et le département des Finances, le taux de la subvention proposée à l'examen des Assemblées a été ramené à 21.490.000 NF, ce qui entraîne un remaniement des perspectives budgétaires conformément au tableau ci-joint en annexe.

Aussi bien les projets artistiques qui avaient été formés sur la base d'un crédit de mise en scène s'élevant à 3.000.000 de NF sont-ils susceptibles d'être modifiés : Ils étaient les suivants :

#### OPERA

##### Créations et reprises :

- *Les Troyens*, d'Hector Berlioz.
- *Pastorale*, musique de Couperin — J.-M. Damase (ballet).
- *Le Bal Masqué*, de Verdi (en italien).
- *Le Chevalier à la Rose*, de Strauss (en allemand).
- *Le Martyre de Saint Sébastien*, de Debussy.
- *Abdul, ou Le Dernier Sauvage*, de Menotti.
- *Le crépuscule des Dieux*, de Wagner (en allemand).
- *Médée*, de Cherubini.
- *Pelléas et Mélisande*, de Debussy.

#### OPERA-COMIQUE

##### Créations et reprises :

- *Les contes d'Hoffmann*, d'Offenbach.
- *La Flûte Enchantée*, de Mozart.
- *Dialogues des Carmélites*, de Poulenc.
- *Capriccio*, de Strauss (en allemand).
- *Madame Bovary*, d'Emmanuel Bondeville.
- *Pan et la Syrinx*, de Jacques Chailley.

#### RECETTES.

	Proposition R. T. L. N.	Projet gouvernemental.
Subvention .....	22.790.000 NF.	21.490.000 NF.
Ressources propres.....	6.851.000	6.851.000
Total .....	29.641.000 NF.	28.341.000 NF.

#### DÉPENSES

	Proposition R. T. L. N.	Projet gouvernemental.
Salaires .....	18.913.000 NF.	18.913.000 NF.
Charges sociales et fiscales...	5.420.000	5.420.000
Mise en scène.....	3.000.000	2.150.000
Matériel .....	1.450.000	1.450.000
Publicité .....	500.000	300.000
Divers .....	358.000	108.000
Total .....	29.641.000 NF.	28.341.000 NF.

ANNEXE II

**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMEDIE-FRANÇAISE**

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de l'activité des Comédiens-Français pendant la saison 1960-1961.

Les magnifiques reprises sur la scène du Théâtre-Français de *Ruy Blas* et de *Britannicus*, la création de la dernière œuvre de M. Henry de Montherlant, *Le Cardinal d'Espagne*, l'entrée de Tchekhov à la Comédie-Française avec *L'Oncle Vania* ont été les « événements » principaux de la vie théâtrale parisienne depuis octobre 1960. Le public en a eu immédiatement conscience, répondant avec enthousiasme à l'effort des comédiens. La fréquentation de la Salle Richelieu n'a jamais été plus importante, comme le montre éloquentement le graphique ci-après.

Parallèlement les autres activités traditionnelles, tournées, émissions radio-phoniques ou télévisées ont connu le même essor.

La presse a largement rapporté les échos des manifestations de la tournée américaine, dont les résultats furent particulièrement brillants. Dans son éditorial du 13 février 1961, le *New-York Herald Tribune* a porté le jugement suivant : « Peu de tentatives théâtrales, au cours de ces dernières années, ont eu un retentissement aussi important que cette courte saison de la plus fameuse des Compagnies théâtrales françaises, et peu de tournées de troupes étrangères ont aussi bien illustré la valeur des échanges culturels internationaux ».

Ce qui doit être souligné ici, c'est l'énorme effort de tous, ouvriers, employés, artistes pour obtenir ces réussites, car, à ces créations, à ces reprises, à ces tournées, s'ajoute le travail quotidien d'un théâtre qui n'a pas de jour de relâche, qui donne 9 et parfois 10 représentations par semaine.

En onze mois d'activité, la Troupe compte :

- 432 représentations Salle Richelieu ;
- 32 représentations au Théâtre de Paris ;
- 152 représentations à l'extérieur,

soit, au total : 616 représentations, auxquelles il y a lieu d'ajouter :

- 61 émissions de radio ;
- 7 émissions de télévision.

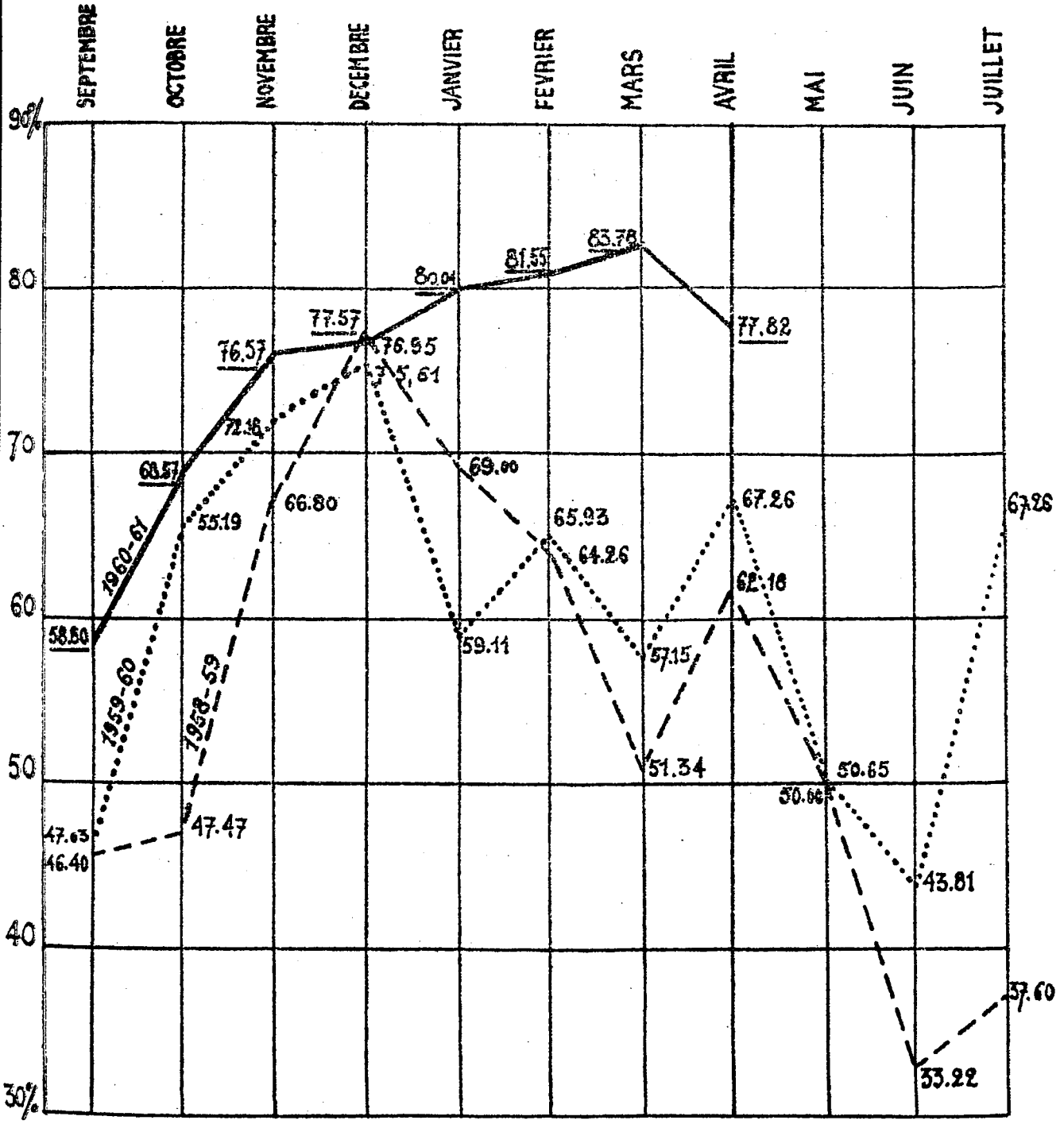
\*  
\* \*

Travail acharné certes, mais accompli avec jeunesse et avec foi pour le service de la culture française.

MAURICE ESCANDE.

# POURCENTAGE DES RECETTES MENSUELLES BRUTES PAR RAPPORT AUX RECETTES D'UNE SALLE MAXIMUM

SAISON 1960 - 61	—————
SAISON 1959 - 60	.....
SAISON 1958 - 59	- - - - -



Représentations extérieures.

			Nombre de repré- sentations.
Septembre ..	Berlin .....	Electre .....	3
Octobre .....	Belgique .....	La Parisienne .....	10
Octobre .....	Bruxelles .....	Electre .....	4
Décembre ...	Alger .....	La Jalousie.....	1
		Un Voyageur.....	
Décembre ...	Festival populaire de Paris.	Le Bourgeois Gentilhomme.	4
Janvier .....	France .....	Electre .....	27
Janvier .....	Bruxelles .....	Le Cardinal d'Espagne....	4
Février-mars.	Canada et U. S. A.....	Les Fourberies de Scapin..	67
		L'Impromptu de Versailles.	
		Tartuffe .....	
		Poil de Carotte.....	
		Feu la Mère de Madame....	
		Britannicus .....	
		Le Dindon.....	
Avril-mai ...	Espagne-Portugal .....	Electre .....	17
		Port-Royal .....	
		Domino .....	
Mai .....	Festival de Bordeaux.....	Le Cardinal d'Espagne....	3
Mai-juin ...	Turin .....	Tartuffe .....	6
		Le Dindon.....	
Juillet .....	Volubilis (Maroc).....	Britannicus .....	1
Juillet .....	Festival d'Orange.....	Britannicus .....	1
Juillet .....	Festival de Baalbeck.....	Les Fourberies de Scapin..	4
		L'Ile des Esclaves.....	
		Britannicus .....	

Radio-Télévision.

Au cours de cette saison, les Comédiens-Français ont participé à 61 émissions de radio (29 retransmissions ; 32 émissions réalisées en studio). Parmi les pièces retransmises, citons :

- |                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| « Tartuffe ».                 | « Phèdre ».      |
| « La Parisienne ».            | « L'Avare ».     |
| « Le Misanthrope ».           | « Polyeucte ».   |
| « Le Cid ».                   | « Port Royal ».  |
| « Electre ».                  | « Ruy Blas ».    |
| « Le Bourgeois gentilhomme ». | « Cinna », etc., |

ainsi que les soirées littéraires ayant pour thème « Paris et ses Villages ».

En studio, ont été réalisés des ouvrages d'Armand Salacrou « L'Archipel Lenoir », Marcel Aymé « Lucienne et le boucher », Edouard Bourdet « Vient de paraître », Jean Giraudoux « Ondine », Sacha Guitry « Les Deux couverts, Le Nouveau testament », Georges Neveux « Juliette ou la Clé des songes », Jean Sarment « Mamouret », Marcel Achard « Pétrus », etc.

Les Comédiens-Français ont monté à la télévision sept grands spectacles :

- |                            |                                    |
|----------------------------|------------------------------------|
| « Port-Royal ».            | « La Méprise ».                    |
| « Tartuffe ».              | « Le Commissaire est bon enfant ». |
| « Feu la mère de madame ». | « Polyeucte ».                     |
| « Le Barbier de Séville ». |                                    |

#### Contacts culturels.

La Comédie-Française est en contacts réguliers avec les Associations d'étudiants, les Groupements de jeunes, les Comités d'entreprise, les Clubs culturels. Ces groupements, au nombre d'environ quatre-vingts, reçoivent chaque mois un bulletin qui les invite à participer à plusieurs représentations spécialement réservées à leurs adhérents.

En outre, au cours de la saison et à plusieurs reprises, des débats-conférences et des colloques ont été organisés au théâtre avec la participation de nombreux sociétaires.

\*  
\* \*

Parmi les activités accessoires, la Comédie-Française organise, avec la participation d'attachés des Musées nationaux, des visites-conférences, qui ont lieu le dimanche matin dans le théâtre.

#### 60 ouvrages représentés.

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| Le Bourgeois Gentilhomme.                       | Feu La Mère de Madame.          |
| L'Avare.  | Le Plaisir de rompre.           |
| La Méprise.                                     | Le Dindon.                      |
| La Parisienne.                                  | Domino.                         |
| Ruy Blas.                                       | Le Jeu de l'Amour et du Hasard. |
| Le Cid.   | Le Cardinal d'Espagne.          |
| Polyeucte.                                      | Poil de Carotte.                |
| Tartuffe.                                       | L'Ecole des Femmes.             |
| La Jalousie.                                    | Le Pain de ménage.              |
| Le Misanthrope.                                 | Le Sexe faible.                 |
| Les Précieuses ridicules.                       | Mithridate.                     |
| Un caprice.                                     | Douze Livres.                   |
| Electre.  | Sganarelle.                     |
| La Critique de l'Ecole des femmes.              | Un Voyageur.                    |
| Le Dépit amoureux.                              | Le Mariage forcé.               |
| Il faut qu'une porte soit ouverte<br>ou fermée. | Le Commissaire est bon enfant.  |
| Port-Royal.                                     | Un Ami de jeunesse.             |
| Le Voyage de Tchong-Li.                         | Amphitryon.                     |
| Le Malade imaginaire.                           | Le Barbier de Séville.          |
| Phèdre.   | Horace.                         |
| Chacun sa vérité.                               | On ne saurait penser à tout.    |
| Les Femmes savantes.                            | Le Roi.                         |
| Georges Dandin.                                 | La Poudre aux yeux.             |
| L'Impromptu de Versailles.                      | Les 30 millions de Gladiator.   |
| Andromaque.                                     | Le Legs.                        |
| On ne badine pas avec l'amour.                  | Le Légataire universel.         |
| Britannicus.                                    | Asmodée.                        |
| Cinna.  | Oncle Vania.                    |
| Le Voyage à Biarritz.                           | La Double inconstance.          |
| L'Ecole des Maris.                              | L'Article 330.                  |



**27 auteurs joués.**

Molière.  
Corneille.  
Racine.  
Marivaux.  
Musset.  
Hugo (Victor).  
Montherlant (Henry de).  
Renard (Jules).  
Guitry (Sacha).  
Becque (Henry).  
Feydeau (Georges).  
Giraudoux (Jean).  
Courteline et Lévy.  
De Flers, Arene, Caillavet.

Pirandello.  
Sarment (Jean).  
Achard (Marcel).  
Bourdet (Edouard).  
Barrie (J.-M.).  
Druon (Maurice).  
Beaumarchais.  
Sée (Edmond).  
Labiche.  
Labiche et Gille.  
Mauriac (François).  
Regnard.  
Tchekhov.

---

ANNEXE III

RAPPORT D'ACTIVITE DU THEATRE DE FRANCE

La saison 1960-1961 a commencé le 7 septembre et s'est terminée le 2 juillet.

Pendant les tournées du « Théâtre de France » à l'Étranger la « location » du Théâtre de France est assurée par le Directeur-Concessionnaire, avec l'agrément de la Direction générale des Arts et des Lettres.

C'est ainsi qu'en 1960 tour à tour les Compagnies de la « Cité de Villeurbanne », de « Mission du Théâtre » et de la « Comédie de Saint-Etienne » se sont produites sur la scène du Théâtre de France.

En 1961, le « Nouveau Théâtre » de J.-M. Serreau a tenu l'affiche du Théâtre de France du 3 mai au 2 juillet, pendant la tournée officielle de Jean-Louis Barrault en Amérique du Sud.

I. — Pièces jouées depuis le début de l'année 1961.

- « Occupe-toi d'Amélie » de Georges Feydeau ;
- « Christophe Colomb » de Paul Claudel ;
- « Jules César » de Shakespeare, adaptation d'Yves Bonnefoy ;
- « Rhinocéros » d'Eugène Ionesco ;
- « La Cerisaie » de Tchekov, traduction de Georges Neveux ;
- « Le Viol de Lucrece » d'André Obey, d'après Shakespeare ;
- « Mais n'te promène donc pas toute nue » de Georges Feydeau ;
- « Les Fausses Confidences » de Marivaux ;
- « Les Précieuses Ridicules » de Molière ;
- « Le Voyage » de Georges Schéhade ;
- « Pantomimes d'un sou » de Gilles Segal.

Le Théâtre de France a donné également un spectacle poétique composé par Henri Pichette : « Guerre et Poésie ».

Du 1<sup>er</sup> février au 15 mars, le Théâtre de France a présenté deux concerts du Domaine Musical.

Au cours des abonnements culturels du jeudi en matinée, les œuvres suivantes ont été présentées :

- « Jules César » ..... 12 et 21 janvier.
- « Les Fausses Confidences » ..... } 9 et 23 février.
- « Les Précieuses Ridicules » ..... }
- « Le Voyage » ..... 9 et 23 mars.

Durant sa tournée officielle en Amérique du Sud (mai et juin), au cours de laquelle il a inauguré le Théâtre de Brasilia, le Théâtre de France a présenté :

- « Les Précieuses Ridicules »,
- « Le Chien du Jardinier » de Georges Neveux, d'après Lope de Vega,
- « Rhinocéros »,
- « Intermezzo » de Jean Giraudoux,
- « Les Fausses Confidences »,
- « Les Poètes que nous aimons », récital de poésie française.

II. — Meilleures recettes.

« Occupe toi d'Amélie ».....	dimanche 1 <sup>er</sup> janvier 1961.....	10.551,70 NF.
« Christophe Colomb ».....	vendredi 6 janvier 1961.....	6.605,60 NF.
« Jules César ».....	samedi 11 février 1961.....	8.045,40 NF.
« Rhinocéros ».....	dimanche 22 janvier 1961.....	8.105,70 NF.
« La Cerisaie ».....	dimanche 5 février 1961.....	8.617,20 NF.
« Le Viol de Lucrece ».....)	samedi 21 janvier 1961.....	7.981,20 NF.
« Mais n'te promène ... ».....)		
« Les Fausses Confidences ».....)	jeudi 23 février 1961.....	7.716,70 NF.
« Les Précieuses Ridicules ».....)		
« Le Voyage ».....	samedi 18 mars 1961.....	7.498,80 NF.
« Pantomimes d'un sou ».....)	lundi 3 avril 1961.....	8.625,20 NF.
« Les Précieuses Ridicules ».....)		
« Guerre et Poésie ».....	jeudi 13 avril 1961.....	2.480,70 NF.

III. — Créations et projets (saisons 1960-1961, 1961-1962).

*Créations 1960-1961 :*

- « Le Viol de Lucrece » ;
- « Mais n'te promène donc pas toute nue » ;
- « Les Précieuses ridicules » ;
- « Le Voyage » ;
- « Pantomimes d'un sou » ;
- « Guerre et Poésie ».

*Projets 1961-1962 :*

« Le Marchand de Venise » de Shakespeare, adapté par Claude-André Puget et mis en scène par Marguerite Jamois ;

« Judith » de Jean Giraudoux, dans des décors et des costumes de Max Ernst.

Le Théâtre de France reprendra :

En septembre : « Partage de Midi » de Claudel, avec Edwige Feuillère ; « Le Procès » de Kafka, adaptation de Gide et de J.-L. Barrault.

En octobre : « Rhinocéros » de Ionesco ; « Pantomimes d'un sou ».

En novembre : « L'Orestie » d'Eschyle, adaptation André Obey.

Le Théâtre de France a également en préparation :

- « The Hostage » de Breandan Behan ;
- « Les Rois » de Ionesco ;
- « Jacques le Fataliste » de Diderot.

Au cours de la saison 1961-1962, le Théâtre de France prévoit cinq abonnements du jeudi en matinée avec :

- « Le Marchand de Venise » ;
- « L'Orestie » ;
- « Hamlet » ;
- « Pantomimes d'un sou » ;
- « Bérénice ».

ANNEXE IV

**RAPPORT DES ACTIVITES DU T. N. P. PENDANT LA SAISON 1960-1961**

**Œuvres nouvelles inscrites au répertoire du Théâtre National Populaire pendant la saison 1960-1961.**

- « Genousie » de René de Obaldia, décors et costumes de Raymond Guerrier, musique de Georges Delerue, régie de Roger Mollien.
- « La Bonne Ame de Se-Tchouan » de Bertolt Brecht, texte français de G. Serreau et J. Stern, musique de Paul Dessau, régie sous la direction de Jean Vilar, avec André Acquart, décoration, César Gattegno, directeur musique, Maurice Regnaut, dramaturgie, André Steiger, mise en scène.
- « La Résistible Ascension d'Arturo Ui » de Bertolt Brecht, texte français d'Armand Jacob, musique de Hans-Dieter Hosalla, dispositif scénique et costumes d'André Acquart, régie de Georges Wilson et Jean Vilar.
- « Roses rouges pour moi » de Sean O'Casey, traduction de Michel Habart, dispositif scénique et costumes d'André Acquart, régie de Georges Riquier et Jean Vilar.
- « Loin de Rueil », comédie musicale de Roger Pillaudin et Maurice Jarre, d'après le roman de Raymond Queneau, dispositif scénique et costumes de Jacques Noël, régie de Maurice Jarre et Jean Vilar.
- « L'Alcade de Zalamea » de Calderon de la Barca, texte français de Georges Pillement, dispositif scénique et costumes de Léon Gischia, musique de Georges Delerue, régie de Georges Riquier et Jean Vilar.
- « Les Rustres » de Carlo Goldoni, texte français de Gilbert Moget, dispositif scénique et costumes de Léon Gischia, musique de Maurice Jarre, régie de Roger Mollien et Jean Vilar.

**Activités de la Compagnie du Théâtre National Populaire pendant la saison 1960-1961 (septembre-juillet).**

A. — A L'ÉTRANGER (septembre 1960) :

*Argentine.*

Buenos-Aires. — Teatro Nacional Cervantes, 23-30 septembre, 11 représentations de : « Henri IV » (3 représentations normales) ; « Le Faiseur » (3 représentations normales) ; « L'Ecole des Femmes » (5 représentations normales), 10.580 spectateurs ont assisté aux 11 représentations données à Buenos-Aires.

B. — AU THÉÂTRE RÉCAMIER (27 septembre 1960, 29 mars 1961) :

59 représentations de : « Genousie » (59 représentations populaires) ;

119 représentations de : « La Bonne Ame de Se-Tchouan » (119 représentations populaires).

Tarif des places appliqué : 3, 6, 9 NF.

45.279 spectateurs ont assisté aux 178 représentations populaires données au Récamier.

C. — AU PALAIS DE CHAILLOT (8 novembre 1960 - 3 avril 1961) :

- 42 représentations de : « La Résistible Ascension d'Arturo UI » (37 représentations populaires) (5 matinées étudiantes) ;
- 9 représentations de : « Ubu » (8 représentations populaires) (1 matinée étudiante) ;
- 2 représentations de : « L'Ecole des Femmes » (2 matinées étudiantes) ;
- 3 représentations de : « Le Faiseur » (1 représentation populaire) (2 matinées étudiantes) ;
- 27 représentations de : « Antigone » (20 représentations populaires) (7 matinées étudiantes) ;
- 28 représentations de : « Turcaret » (22 représentations populaires) (6 matinées étudiantes) ;
- 23 représentations de : « Roses rouges pour Moi » (21 représentations populaires) (2 matinées étudiantes) ;
- 18 représentations de : « Loin de Rueil » (18 représentations populaires) ;
- 5 représentations de : « Concerts d'Orgue » (5 représentations populaires) ;
- 5 représentations de : « Concerts de Musique contemporaine » (5 représentations gratuites).

Tarif des places appliqué :

Représentations populaires : 2 NF, 4 NF, 6 NF ;

Matinées étudiantes : 1 NF, 2 NF, 3 NF ;

Abonnement pour 5 spectacles : 17 NF (orchestre) et 7,50 NF (balcon) ;

Concerts d'orgue : 1,50 NF, 3 NF, 4,50 NF ;

Concerts de musique contemporaine (entrée gratuite) réservés aux lecteurs de *Bref*, journal du T. N. P.

366.022 spectateurs ont assisté au Palais de Chaillot à : 25 matinées étudiantes ; 127 représentations populaires ; 10 concerts populaires. Soit au total : 162 représentations.

D. — AU FESTIVAL POPULAIRE DE PARIS (décembre 1960) :

Palais des Sports. — 14 et 15 décembre 1960, 2 représentations de : « Ubu » (2 représentations populaires), 6.548 spectateurs ont assisté aux deux représentations données au Palais des Sports.

E. — A L'ÉTRANGER (avril, mai, juin 1961) :

*Mexique.*

Mexico. — Palacio de Bellas Artes, 12-22 avril 1961 :

4 représentations de « Henri IV » (4 représentations normales) ;

3 représentations de « Le Faiseur » (3 représentations normales) ;

4 représentations de « Œdipe », « Proses et Poésies françaises » (4 représentations normales).

7.279 spectateurs ont assisté aux 11 représentations données à Mexico.

*Belgique.*

Bruxelles. — Palais des Beaux Arts, 2 mai - 7 mai 1961 :

3 représentations de « L'Heureux Stratagème » (2 représentations populaires) (1 matinée étudiante) ;

2 représentations de « Loin de Rueil » (2 représentations populaires) ;

3 représentations de « Turcaret » (2 représentations populaires) (1 matinée étudiante).

9.171 spectateurs ont assisté aux 6 représentations populaires et 2 matinées étudiantes données à Bruxelles.

*Italie.*

Turin. — Teatro Alfieri, 13-16 mai 1961 :

2 représentations de « L'Heureux Stratagème » (2 représentations normales) ;  
2 représentations de « Turcaret » (2 représentations normales).

Rome. — Teatro Eliseo, 18-24 mai 1961 :

3 représentations de « L'Heureux Stratagème » (3 représentations normales) ;  
4 représentations de « Turcaret » (4 représentations normales).

Florence. — Teatro della Pergola, 26 mai 1961 :

1 représentation de « Turcaret » (1 représentation normale).

Bologne. — Teatro Comunale, 27 et 28 mai 1961 :

1 représentation de « L'Heureux Stratagème » (1 représentation normale) ;  
1 représentation de « Turcaret » (1 représentation normale).

Gênes. — Teatro Politeama, 30 et 31 mai 1961 :

1 représentation de « L'Heureux Stratagème » (1 représentation normale) ;  
1 représentation de « Turcaret » (1 représentation normale).

9.581 spectateurs ont assisté aux 16 représentations normales données en Italie.

F. — AU XV<sup>e</sup> FESTIVAL D'AVIGNON (juillet 1961) :

Palais des Papes. — 15 juillet - 1<sup>er</sup> août 1961 :

7 représentations de « L'Alcade de Zalamea » (7 représentations populaires) ;  
5 représentations de « Les Rustres » (5 représentations populaires) ;  
5 représentations de « Antigone » (5 représentations populaires).

Tarif des places appliqué : 3 NF, 5 NF, 7 NF.

44.141 spectateurs ont assisté aux 17 représentations données au XV<sup>e</sup> festival d'Avignon.

Du mois de septembre 1960 au mois d'août 1961 le T. N. P. a donné 405 représentations dont : 27 matinées étudiantes ; 330 représentations populaires ; 38 représentations normales à l'étranger ; 5 concerts d'orgue ; 5 concerts de musique contemporaine.

Le T. N. P. a joué dans 12 lieux scéniques dont : 8 villes étrangères ; 1 ville de province française ; 3 lieux scéniques parisiens : le Palais de Chaillot, le Théâtre Récamier, le Palais des Sports et a ainsi touché 498.601 spectateurs, soit une moyenne de 1.231 spectateurs par représentation.

« Week-ends T. N. P. »

« Créer autour du spectacle, autour de cette communauté qu'est une réunion de spectateurs, des jeux et des satisfactions diverses, cela fait partie de notre tâche. »

JEAN VILAR.

WEEK-END DE NOEL

Samedi 24 et dimanche 25 décembre 1960.

Palais de Chaillot. — 18 heures 30 : apéritif-concert-buffet ; 21 heures : « Le Faiseur » ;  
24 heures : nuit dansante et réveillon ; 16 heures : « Ubu » ; 18 heures 30 :  
apéritif-concert-buffet ; 20 heures 45 : « La Résistible Ascension d'Arturo UI ».

Théâtre Récamier. — 18 heures 30 : apéritif-concert-buffet ; 20 heures 30 : « La Bonne Ame de Se-Tchouan » ; 24 heures : nuit dansante et réveillon ; 14 heures 30 :  
« La Bonne Ame de Se-Tchouan » ; 18 heures 30 : apéritif-concert-buffet ;  
20 heures 30 : « La Bonne Ame de Se-Tchouan ».

## WEEK-END DU NOUVEL AN

*Samedi 31 décembre 1960 et dimanche 1<sup>er</sup> janvier 1961.*

Palais de Chaillot. — 18 heures 45 : apéritif-concert-buffet ; 21 heures 45 : « Turcaret » ; 24 heures : nuit dansante et réveillon ; 17 heures 30 : « Une Heure d'Actualité avec les Chansonniers » ; 18 heures 45 : apéritif-concert-buffet ; 21 heures : « Antigone ».

Théâtre Récamier. — 18 heures 45 : apéritif-concert-buffet ; 20 heures 30 : « La Bonne Ame de Se-Tchouan » ; 24 heures : nuit dansante et réveillon ; 14 heures 30 : « La Bonne Ame de Se-Tchouan » ; 18 heures 45 : apéritif-concert-buffet ; 20 heures 30 : « La Bonne Ame de Se-Tchouan ».

Billet week-end : 17,30 nouveaux francs.

## WEEK-END DE PAQUES

*Samedi 1<sup>er</sup> avril, dimanche 2 avril et lundi 3 avril 1961.*

Palais de Chaillot. — 18 heures 30 : apéritif-concert-buffet ; 20 heures 45 : « Loin de Rueil » ; 24 heures : nuit dansante avec attractions ; 16 heures : « Turcaret » ; 18 heures 30 : apéritif-concert-buffet ; 20 heures 45 : « La Résistible Ascension d'Arturo UI » ; 15 heures : « Roses Rouges pour Moi ».

Ce « week-end de Pâques » terminait la saison du T. N. P. et offrait à nos spectateurs, à ceux de province en particulier, une rétrospective 1960-1961.

Billet week-end : 20 nouveaux francs.

Trois week-ends furent donnés par le T. N. P. pendant la saison 1960-1961.

### **Les concerts d'orgue donnés au Théâtre national populaire.**

Premier concert. — Lundi 28 novembre 1960 : « Jean-Sébastien Bach et l'Italie ». Gaston Litaize a interprété des œuvres de : Andrea Gabrielli, Giovanni Gabrielli, Bernardo Pasquini, Gerolamo Frescobaldi, Domenico Zipoli, Vivaldi et Jean-Sébastien Bach.

Deuxième concert. — Lundi 19 décembre 1960 : « Jean-Sébastien Bach, l'Angleterre et les Pays-Bas ». Marie-Claire Alain a interprété des œuvres de : J.-P. Sweelinck, Thomas Tomkins, John Blow, John Bull, Matthieu Lacke, Van den Kerkhoven et Jean-Sébastien Bach et les chorales : Ph. Caillard et Stéphane Caillat ; l'orchestre : J.-F. Paillard, dirigé par Louis Fremaux, a interprété des œuvres de André Campra.

Troisième concert. — Lundi 16 janvier 1961 : « Jean-Sébastien Bach et la France ». André Marchal a interprété des œuvres de : Nicolas Lebegue, François Robernay, Nicolas de Grigny, L.-N. Clerambault, François Couperin et Jean-Sébastien Bach.

Quatrième concert. — Lundi 20 février 1961 : « Jean-Sébastien Bach l'Espagne et la Bohême ». Noélie Pierron a interprété des œuvres de : Cabezon, Jimenez, Correa de Arauxo, Oxinagas, Cabanilles, Czernohorsky, Seger et Jean-Sébastien Bach et la chorale des J. M. F., l'orchestre de l'Association des Concerts Padeloup, dirigé par Louis Martini, « Te Deum » de Michel-Richard Delalande.

Cinquième concert. — Lundi 6 mars 1961 : « Jean-Sébastien Bach et les Allemagnes ». Jean-Jacques Grunenwald a interprété des œuvres de Georg Boehm, Johann-Jakob Froberger, Georg Muffat, Dietrich Buxtehude, Johann Pachelbel et Jean-Sébastien Bach.

Ces 5 concerts, réunis sous le titre « Jean-Sébastien Bach, l'europpéen », ont été chacun présenté et commenté par Norbert Dufourcq, professeur au Conservatoire national supérieur.

Prix des places : 1,50 NF, 3 NF, 4,50 NF.

**Les concerts de musique contemporaine donnés au Théâtre national populaire.**

Premier concert. — Lundi 21 novembre 1960 : l'orchestre philharmonique de la R. T. F., dirigé par Manuel Rosenthal, a interprété des œuvres de : Manuel Rosenthal, Stanislas Lutoslawsky, Igor Strawinsky (avec la participation de Jean Cocteau).

Deuxième concert. — Lundi 12 décembre 1960 : l'orchestre philharmonique de la R. T. F., dirigé par Maurice Le Roux, a interprété des œuvres de : Jean Durbin, Maurice Le Roux, Yanni Xenakis, Louis Sagner, Serge Prokofiev, avec la participation de : Catherine Sellers et Maria Casarès.

Troisième concert. — Lundi 9 janvier 1961 : l'orchestre philharmonique de la R. T. F., dirigé par Pierre-Michel Le Conte, a interprété des œuvres de : Bohuslav Martinu, André Casanova, Stockhausen, Humphrey Searle, Alban Berg, avec la participation de Jean Topart.

Quatrième concert. — Lundi 13 février 1961 : l'orchestre philharmonique de la R. T. F., dirigé par Serge Baudo, a interprété des œuvres de : Mario Peragallo, Marcel Mihalovici, Karl-Amadeus Hartmann.

Cinquième concert. — Lundi 27 mars 1961 : l'orchestre philharmonique de la R. T. F., dirigé par Charles Bruck, a interprété des œuvres de : Olivier Messiaen, Christophe Penderecki, Manuel de Falla.

Ces cinq concerts, donnés par le T. N. P. en collaboration avec la R. T. F., ont été chacun présenté et commenté par Claude Rostand.

Cette saison, pour un plus large rayonnement de ces œuvres de notre temps, pour célébrer le dixième anniversaire du T. N. P. et associer encore à cette occasion le théâtre et la musique, ces concerts ont été offerts gratuitement aux lecteurs de notre journal *Bref*.

**Le Théâtre National Populaire et les Associations culturelles  
et Groupements de jeunes.**

« Sans ces hommes, ces femmes et ces enfants groupés déjà par les Associations, par les mouvements de jeunesse, par les diverses sections des Comités d'entreprise, sans l'aide affectueuse et expérimentée des responsables, des secrétaires ou des délégués de ces groupements sociaux, l'entreprise T. N. P. n'eut été qu'un travail d'artistes ou de spécialistes, elle ne serait pas parvenue à accéder à la *fonction sociale*. »

JEAN VILAR.

Toute Association, peut souscrire un abonnement aux cinq nouveaux spectacles de la saison du T. N. P. :

17 nouveaux francs (orchestre) ;

7,50 nouveaux francs (balcon).

Pendant la saison 1960-1961 16.693 abonnements ont été souscrits par les Groupements ; 5.092 abonnements ont été souscrits par les lecteurs de *Bref*. Soit au total 21.785 abonnements représentant 108.925 places.

Les Associations peuvent également retenir, certains jours, des places isolées, qui leur permettent de compléter leurs abonnements, en cours d'année :

4,50 nouveaux francs au lieu de 6 nouveaux francs.

Pendant la saison 1960-1961, 9.611 places ont été ainsi prises isolément.

De novembre 1960 à juillet 1961, 313 Associations ont donc pris contact avec le T. N. P. et retenu un total de 118.536 places à tarif spécial. Soit en moyenne 378 places par Association.



**Les manifestations organisées par le Théâtre National Populaire  
à l'intention des lecteurs du journal « Bref ».**

Le T. N. P. publie dix fois par an son journal, *Bref* : celui-ci reflète ses activités, ses projets, sa vie.

Pour les lecteurs de *Bref*, « l'aile marchante de son public », le T. N. P. organise, chaque saison, une série de représentations culturelles, parallèlement à ses représentations.

**A. — A PARIS (novembre à mai) :**

*Mois de novembre 1960.*

- 13 novembre 1960. — Dialogue avec René de Obaldia « Genousie ».
- 21 novembre 1960. — Premier Concert « Musique d'Aujourd'hui ».
- 27 novembre 1960. — Conférence de Ph. Ivernel « Dédoublement ou duplicité du personnage dans l'œuvre de Brecht ».

*Mois de décembre 1960.*

- 11 décembre 1960. — Dialogue avec Jean Vilar « La Résistible Ascension d'Arturo Ui ».
- 12 décembre 1960. — Deuxième Concert « Musique d'Aujourd'hui ».
- 18 décembre 1960. — Conférence de Jacques Lacarrière « Actualité de la tragédie grecque ».

*Mois de janvier 1961.*

- 9 janvier 1961. — Troisième Concert « Musique d'Aujourd'hui ».
- 15 janvier 1961. — Dialogue avec Jean Vilar « Antigone ».
- 22 janvier 1961. — Récital du Quatuor Pro Arte (en collaboration avec la discothèque de France).
- 29 janvier 1961. — Conférence de Michel Habart « Introduction à Sean O'Casey ».

*Mois de février 1961.*

- 13 février 1961. — Quatrième Concert « Musique d'Aujourd'hui ».
- 19 février 1961. — Lecture par Yves Gasc « Contes de toute la vie » (Anton Tchekhov).
- 26 février 1961. — Dialogue avec Jean Vilar « Roses rouges pour moi ».

*Mois de mars 1961.*

- 5 mars 1961. — Rythmes et chants populaires (en collaboration avec la discothèque de France).
- 27 mars 1961. — Cinquième Concert « Musique d'Aujourd'hui ».

*Mois d'avril 1961.*

- 9 avril 1961. — Lecture par Georges Riquier « Contes » de Mark Twain.
- 23 avril 1961. — Lecture par Roger Mollien « L'Ours et la lune » (Paul Claudel).
- 30 avril 1961. — Dialogue avec Maurice Jarre « Musique d'Aujourd'hui ».

10.062 spectateurs ont assisté à 18 manifestations. Soit en moyenne 559 spectateurs par manifestation.

**B. — A AVIGNON, AU COURS DU XV<sup>e</sup> FESTIVAL :**

*Mois de juillet 1961.*

- Lundi 17 juillet 1961. — Conférence d'Alfred Simon « La tragédie est-elle dépassée ? ».
- Mardi 18 juillet 1961. — Lecture par Yves Gasc « Contes » d'Anton Tchekhov.
- Mercredi 19 juillet 1961. — Conférence de Mario Baratto « Les Rustres » dans le théâtre de Goldoni.

Jeudi 20 juillet 1961. — Conférence par Maurice Jarre « Dix ans de musique au T. N. P. ».

Vendredi 21 juillet 1961. — Lecture par Georges Riquier « Contes » de Mark Twain.

Samedi 22 juillet 1961. — Lecture par Jean-François Remi et Marcelle Ranson « Correspondance de Voltaire, Diderot et Victor Hugo ».

Dimanche 23 juillet 1961. — Promenade guidée dans le Vieux Avignon.

Lundi 24 juillet 1961. — Lecture par Jean Vilar, les deux premiers actes du « Don Juan » de Molière.

Mardi 25 juillet 1961. — Dialogue avec Jean Vilar.

Mercredi 26 juillet 1961. — Lecture par Roger Mollien « L'Ours et la Lune » (Paul Claudel).

Jeudi 27 juillet 1961. — Lecture par Yves Gasc et Paule Noël « L'Amant Militaire » de Goldoni.

Vendredi 28 juillet 1961. — Conférence de Jacques Lacarrière « Actualité de la tragédie grecque ».

Samedi 29 juillet 1961. — Matinée poétique.

Dimanche 30 juillet 1961. — Promenade guidée dans le Vieux Avignon.

7.090 spectateurs ont assisté à 14 manifestations. Soit en moyenne 506 spectateurs par manifestation.

De novembre 1960 à juillet 1961, 17.152 spectateurs ont assisté à 32 manifestations. Soit en moyenne 536 spectateurs par manifestation.

**En sus des activités propres de la Compagnie du Théâtre National Populaire de nombreuses manifestations extérieures ont été accueillies au Palais de Chaillot pendant la saison 1960-1961.**

#### PARMI LES PLUS IMPORTANTES...

##### Concerts :

L'Association des Concerts Padeloup (24 concerts).

Orchestre Symphonique de Léningrad (4 concerts).

Soirée Judy Garland (2).

Jazz aux Champs-Élysées.

Orchestre Philharmonique de Sofia.

Concert Raymond Trouard.

Concert Arthur Rubinstein.

Récital Samson François.

Concert des Premiers Prix du Conservatoire.

##### Ballets :

Odette Courtiade et son Ecole.

Vera Krylova et ses Ensembles.

Ecole Simon Siegel.

Danse et Sport.

Ballet du XX<sup>e</sup> Siècle (6 représentations).

Ballet National Mexicain (30 représentations).

##### Nuits de gala :

Société Simca.

Société Fulmen.

Société Marchal.

Loterie Nationale.

Nuit d'Air France.

Nuit de l'Orphelin.

Nuit des Pétroles B. P.

Nuit Astra.

Nuit de Physique et Chimie.

Grande Nuit de la Chancellerie.

Réceptions, banquets, divers :

Congrès de Radiologie.

Congrès pour la Prévention des Risques Professionnels.

Syndicat de la Presse Parisienne.

Fond Social Juif Unifié.

Banquet des Entrepreneurs de T. P.

**Les brochures-programmes du Théâtre National Populaire.**

Le spectateur du T. N. P. n'achète pas un maigre programme, lors des représentations, mais le texte même de la pièce qu'il est venu voir. Il peut le conserver, le relire, et y ajouter d'autres titres du répertoire pour compléter sa collection.

Le prix de vente de chaque brochure est de 1,50 NF.

La « Collection du Répertoire T. N. P. » comporte, au 31 juillet 1961 : 50 titres.

Nombre de livrets-programmes vendus en 1960-1961 :

A Buenos-Aires (Argentine).....	1.949
Au Palais de Chaillot.....	118.827
Au Théâtre Récamier.....	11.383
Au Palais des Sports.....	2.056
A Mexico (Mexique).....	685
A Bruxelles (Belgique).....	4.391
En Italie .....	1.547
A Avignon (XV <sup>e</sup> Festival).....	16.556

157.394 livrets de la collection du répertoire ont ainsi été vendus en 1960-1961. Soit 389 brochures par représentation.

**Etat des projets du Théâtre National Populaire à la fin de la saison 1960-1961.**

**LES ŒUVRES**

- « La Paix » (Aristophane), dans une adaptation de Jean Vilar, création envisagée à Chaillot : décembre 1961.
- « L'Alcade de Zalamea » (Calderon), dans une adaptation de Georges Pillement, création envisagée à Chaillot : janvier 1962.
- « Les Rustres » (Goldoni), dans une adaptation de Gilbert Moget, création envisagée à Chaillot : février 1962.
- « L'Avare » (Molière), création envisagée à Chaillot : mars 1962.